



## PARCOURS DE SOINS GLOBAL APRÈS LE TRAITEMENT D'UN CANCER

# Vous avez terminé votre traitement actif contre le cancer depuis moins d'un an ?

Sur prescription médicale et sans avance de frais, vous pouvez **bénéficier** d'un **accompagnement personnalisé en soins de support** pour **améliorer votre qualité de vie et prendre soin de vous !**



**Contactez votre médecin traitant ou votre cancérologue pour une prescription médicale. Vous serez orienté vers une structure labellisée de proximité qui prendra en charge votre parcours, sans avance de frais.**

Pour les enfants et les adolescents, le pédiatre peut également prescrire ce parcours.



En savoir plus sur le “Parcours de soins global après le traitement d'un cancer” et accéder à la **liste des structures labellisées** :  
[www.oncopacacorse.org/article/parcours-global-apres-cancer](http://www.oncopacacorse.org/article/parcours-global-apres-cancer)